

# LE PRODUIT MIXTE DE LA SOCAMUT : un double avantage !

Depuis juillet 2011, la SOCAMUT (filiale de la SOWALFIN) propose aux très petites entreprises et aux indépendants établis en Wallonie un outil qui facilite le financement de leurs projets. Ce produit est appelé « produit mixte » car il combine une garantie sur un crédit bancaire et un prêt complémentaire de la SOCAMUT. Le processus est extrêmement simple : l'entreprise ou l'indépendant qui sollicite un crédit bancaire de maximum 25.000€ pourra bénéficier d'une garantie automatique de 75% sur ce crédit de la part de la SOCAMUT. L'entrepreneur aura, en plus, la possibilité d'obtenir un prêt subordonné de la SOCAMUT, ce prêt étant limité à 50% du crédit bancaire (donc 12.500€ maximum).

La grande nouveauté du produit mixte, c'est son caractère automatique : la banque ne doit pas obtenir d'accord préalable de la SOCAMUT pour accorder le financement. Elle s'engage simplement à en informer la SOCAMUT qui confirme la garantie à la banque et contacte alors l'entrepreneur afin de signer la convention de prêt et de libérer les fonds. Le produit mixte peut intervenir pour des

besoins de financement divers (aménagements, achat de matériel, trésorerie,...) et à tous les stades de la vie de l'entreprise (lors de la création d'une nouvelle activité ou la reprise d'une activité existante et, bien entendu, aussi, plus tard, dans le cadre de sa croissance).

L'entrepreneur qui en fait la demande peut ainsi obtenir jusqu'à 37.500 € de financement, de manière rapide et sans démarche complexe. Le produit mixte permet, par ailleurs, à la banque de partager son risque avec la SOCAMUT.



## ● Katia Zlatics (Sepia-K) : « La Socamut encourage les jeunes entrepreneurs à faire preuve d'audace ».

Katia Zlatics n'est pas du genre à rester les bras croisés. A 37 ans, cette jeune fille souriante et dynamique a déjà ouvert deux boutiques dans le centre de Huy.

La première se nomme Sepia Bijoux et a été inaugurée en octobre 2010. En avril de cette année, Katia lançait Sepia Home Concept, une deuxième enseigne spécialisée dans l'aménagement d'intérieur située juste à côté de la première.

«J'ai toujours adoré la décoration d'intérieur», révèle celle qui a travaillé dans la déco et la vente pendant 13 ans avant de se lancer comme indépendante. «J'ai étudié cette discipline et j'ai toujours su que j'y retournerais un jour. Si j'ai d'abord ouvert un magasin de bijoux, c'est avant tout parce qu'il y avait une place à prendre. Je me suis rendu compte qu'en

*habitant à Huy, j'étais constamment obligée d'aller jusqu'à Liège pour m'acheter des bijoux de fantaisie. Les autres bijouteries du coin proposent des modèles de grandes marques que tout le monde n'est pas capable de s'offrir. Je trouvais important de proposer des articles de bonne qualité, mais à prix attractifs.»*

Le moins que l'on puisse dire, c'est que la jeune entrepreneuse a tapé dans le mille. Depuis son inauguration, Sepia Bijoux affiche constamment des résultats au-delà des objectifs fixés. «Ce bon départ m'a donné confiance», sourit Katia. «Quand le magasin à côté du mien a fermé ses portes, je me suis dit que c'était le moment où jamais pour ouvrir une deuxième enseigne consacrée à l'aménagement d'intérieur. La proximité, les noms et les looks des deux boutiques m'ont permis de créer un lien entre elles. Grâce à cela, Sepia Home Concept ne part pas de rien puisqu'une grande partie des clients de Sepia Bijoux la visitent également.»

## Une alternative à la frilosité des banques

Pour sa deuxième enseigne, Katia ne voulait pas mettre en péril la première. Plutôt que de réinvestir les bénéfices de la bijouterie, elle a préféré faire appel à la Socamut. «C'est mon compagnon qui avait entendu parler de leurs produits pour la première fois et qui m'en a parlé. Les banques sont extrêmement frileuses depuis quelques années, elles ne se mouillent plus pour les petits indépendants. Grâce au mécanisme de garantie bancaire et de prêt proposé par la Socamut, j'ai pu ouvrir Sepia Home Concept avec un minimum de fonds propres. Heureusement qu'il reste ce genre d'initiatives pour encourager les jeunes entrepreneurs à faire preuve d'audace et à se lancer.»

Gilles Syenave

Pour plus d'informations sur le produit mixte de la SOCAMUT, consultez : <http://www.socamut.be/produit-mixte>

